



## Editorial



Le Conseil communal a voté un crédit d'étude afin de sécuriser dans la mesure du possible les rivières et ruz qui ont débordé l'année passée.

Pour cela, la Commune a pu compter sur un soutien permanent du Service des ponts et chaussées et de la Confédération. Des études sont actuellement en cours dans le but de mettre en place des stratégies efficaces permettant de diminuer les flots qui pourraient à nouveau occasionner des dégâts considérables aux infrastructures et aux autres bâtiments d'habitation ainsi qu'à de nombreux chemins agricoles et forestiers.

Deux premiers ouvrages d'art seront réalisés courant septembre. Tout d'abord, la mise en place de plusieurs rails métalliques à l'entrée de Villiers permettra de retenir les matériaux charriés par le courant pour que le Ruz Chasseran et la conduite de dérivation soient libres de tous gravats. Deuxième ouvrage, la création d'une digue de deux mètres de hauteur au fond de la place du Crêt-du-Puy aura la fonction de retenir les quantités d'eau trop importantes et ainsi de réguler le débit, ce qui permettra un écoulement des flots plus raisonnable.

Concernant les chemins agricoles et forestiers, dès que la situation a été stabilisée, en collaboration avec le Service cantonal de l'agriculture, une liste des dégâts a rapidement été établie et, à l'heure actuelle, la quasi-totalité des infrastructures touchées a été remise en état. Le soutien financier accordé par le Canton et la Confédération a joué un rôle prépondérant dans le fait que les travaux ont pu être réalisés en une année.

Enfin, la STEP du Pâquier - fortement endommagée - va être remplacée et se situera hors de la zone d'inondation potentielle, de l'autre côté de la route. Ainsi, sur l'ancien emplacement de la STEP à la combe La Balère, le Ruz Chasseran va pouvoir reprendre son cheminement initial.

Les Autorités mettent en œuvre un maximum de travaux dans le but de permettre à la population durement touchée de se sentir quelque peu rassurée.

Christian Hostettler, conseiller communal

## Fermeture des tunnels ferroviaires

Chantiers sur la ligne ferroviaire

Dès le 1<sup>er</sup> septembre 2020, le trafic ferroviaire de nuit sera interrompu entre Neuchâtel et La Chaux-de-Fonds à partir de 20 heures. Du 1<sup>er</sup> mars au 31 octobre 2021, plus aucun train ne circulera entre les Montagnes et le Littoral. Du 1<sup>er</sup> novembre 2021 au 28 février 2022, l'interruption sera à nouveau limitée à la période nocturne, dès 20 heures.

Ces chantiers ont pour but d'assainir les tunnels CFF dans l'attente de la liaison directe, prévue pour 2035.

Impact sur les transports publics et la mobilité

Les trajets de remplacement seront assurés d'une part par des bus spéciaux et, d'autre part, par une prolongation temporaire de la ligne 120 jusqu'aux Geneveys-sur-Coffrane. Les horaires seront publiés par les compagnies de transport concernées et il faudra compter avec des temps de parcours allongés.

Afin de faciliter leur parcours dans le village des Geneveys-sur-Coffrane, la rue des Mélèzes deviendra une rue à sens unique dans le sens montant ainsi qu'une rue prioritaire aux dépens de la rue des Prélèts.

Il faut s'attendre également à un trafic routier difficile, notamment sur la N20 sous La Vue-des-Alpes.



## Mise au concours

La Commune recherche, pour le 1<sup>er</sup> novembre 2020 ou une date à convenir,

- 1 comptable (F/H) à 100%;
- 1 assistant social (F/H) à 50%;
- 1 collaborateur administratif (F/H) à 90% à la chancellerie.

Consultez le site internet communal pour plus de détails et n'hésitez pas à transmettre votre dossier complet de candidature, avec lettre de motivation, curriculum vitae, diplômes, références et certificats à l'administration des ressources humaines par courrier électronique uniquement à [rh.val-de-ruz@ne.ch](mailto:rh.val-de-ruz@ne.ch).

## Rentrée scolaire

Dans quelques jours aura lieu la rentrée scolaire au Cercle scolaire de Val-de-Ruz (CSVR). Pour la première fois, les élèves de Montmollin de 9<sup>e</sup> année seront scolarisés à La Fontenelle à Cernier.

Covid oblige, les quelque 500 élèves de 12 ans et plus qui empruntent les transports publics recevront des masques en tissu. Les mesures de protection déjà mises en place ce printemps dans les écoles restent effectives pour cette rentrée. Bonne rentrée à toutes et à tous.

## Le chiffre du mois 2'230

C'est le nombre d'élèves qui reprendront le chemin de l'école dès lundi prochain dans l'une des 120 classes que compte le Cercle scolaire de Val-de-Ruz (CSVR).

Ce ne sont pas moins de 230 enseignants qui dispenseront à nouveau leurs leçons à tous les écoliers dans l'un des 14 collèges.

## TEKI à l'école

Parmi les nouveautés de la rentrée d'août 2020 au CSVR figure le TEKI, un concept de soutien itinérant à l'attention des élèves en grandes difficultés scolaires, sociales ou comportementales. Le TEKI sera dispensé par quatre enseignants spécialisés qui se déplaceront selon les besoins dans les différents collèges.

Conçu par des enseignants et la direction, il vise à aider les élèves au travers d'activités spécifiques, parfois dans des environnements différents pour leur permettre de développer leurs compétences. Il peut être organisé à la ferme au travers d'une médiation animale, en entreprise pour découvrir un nouveau milieu, en forêt ou en atelier en favorisant les domaines artistiques (dessin, peinture, musique, littérature).

Ces formes d'apprentissage ont pour but de réconcilier des élèves en grande souffrance avec l'école et de leur permettre de développer des expressions personnelles en proposant des solutions individualisées et transposables à la vie quotidienne.

L'école est un projet de société et sa mission est de former chaque élève à entrer dans la vie active et à trouver sa place dans la société, aucun élève ne devant rester sur le bord de la route.

## Extinction nocturne

L'extinction de l'éclairage public du village de Cernier, la nuit du 14 au 15 août 2020 à minuit, mettra un point final au déploiement de cette mesure appliquée sur l'ensemble du territoire de minuit à 04h45.

Les personnes souhaitant assister en direct à ce moment marquant et partager le verre de l'amitié sont invitées à rejoindre les Autorités et les acteurs du projet. Rendez-vous dès 23h30 sous le préau couvert du collège de La Fontenelle à Cernier.

## Secteur «Sécheron II»

Afin de pouvoir accueillir environ 70 places de travail, la Commune entreprend une modification partielle du plan d'aménagement local de Boudevilliers, secteur «Sécheron II», dans la continuité de la zone d'activités économiques existante à Malvilliers.

Les mesures sanitaires dues à la Covid-19 étant encore d'actualité, le processus d'information à la population se déroule sous forme de «foire aux questions – FAQ». Le projet peut être consulté sur le site internet communal du 13 au 31 août 2020.

Les questions doivent parvenir à la Commune jusqu'au 31 août 2020, via l'adresse électronique [amenagement.val-de-ruz@ne.ch](mailto:amenagement.val-de-ruz@ne.ch); les réponses sont publiées au fur et à mesure sur la page dédiée qui sera désactivée le 1<sup>er</sup> septembre 2020.

## Anniversaires et júbilés

Féteut en août 2020:

### Noces de diamant (60 ans)

- Micheline et Gérald Bernasconi à Cernier;
- Doris et Ubaldo Di Gianvittorio, à Chézard-Saint-Martin.

### Noces d'or (50 ans)

- Monique et Pierre Amez-Droz, à Dombresson;
- Francine et Pierre Balmer, à Boudevilliers;
- Odile et Claude Chaslain, aux Geneveys-sur-Coffrane;
- Sylvie et Denis Lorimier, à Boudevilliers;
- Danielle et Daniel Schneider, à Fenin.

### 90 ans

- Suzanne Blandenier, à Dombresson;
- Claudine Gretillat, à Coffrane.

## Réseaux citoyens

En vue de l'élaboration du plan d'aménagement de Val-de-Ruz, les personnes membres ou intéressées par les réseaux citoyens sont invitées à deux séances de présentation:

- **réseau citoyen «Habiter»:** étude sur la conservation et la valorisation du caractère des villages, le **mardi 25 août 2020 de 19h30 à 21h30** à la salle de spectacles de Fontainemelon, uniquement sur inscription jusqu'au 21 août 2020;
- **réseau citoyen «Vivre»:** étude sur la vision d'ensemble des besoins en infrastructures publiques, le **mardi 1<sup>er</sup> septembre 2020 de 19h30 à 21h30** à la salle de spectacles de Fontainemelon, uniquement sur inscription jusqu'au 28 août 2020.

Souhaitez-vous faire partie des réseaux citoyens et participer à l'une ou l'autre des séances précitées, voire les deux? Devenez membre et inscrivez-vous à [amenagement.val-de-ruz@ne.ch](mailto:amenagement.val-de-ruz@ne.ch).

L'inscription est obligatoire en raison du dispositif sanitaire en vigueur et de la capacité d'accueil de la salle.

## Bibliothèques et ludothèque de Fontainemelon

Les bibliothèques publiques et la ludothèque de Fontainemelon rouvrent leurs portes le **lundi 17 août 2020** selon les horaires suivants:

### Bibliothèque jeunesse et scolaire

Lundi et jeudi de 15h00 à 17h30.  
Nouveauté: mercredi de 14h00 à 17h30.

### Bibliothèque publique

Lundi de 19h00 à 21h00 et jeudi de 13h30 à 15h30.

Et jusqu'à fin août 2020, sur rendez-vous de 10h00 à 12h00 du lundi au vendredi: Marie-Jeanne Ragot au 076 507 75 74.

### Ludothèque

Lundi et jeudi de 15h00 à 17h30 et samedi de 09h30 à 11h30.

## Registres numérisés

L'ordonnance fédérale de l'état civil exige que les registres des familles, tenus depuis 1929 à la main, soient numérisés jusqu'au 31 décembre 2020 afin d'en assurer la conservation.

S'agissant de l'arrondissement de Val-de-Ruz, ce travail a été réalisé durant la première quinzaine de juillet après un contrôle minutieux des inscriptions effectué par les officiers de l'état civil. Une entreprise spécialisée a numérisé et indexé 17'610 feuillets de famille contenus dans 61 registres ainsi que 900 pages et quelque 2'500 cartes de répertoire.

Outre la sécurisation de ces livres historiques, les officiers de l'état civil bénéficient désormais d'un moyen plus rapide et moderne pour les diverses consultations et rédactions d'actes de famille, par exemple lors de successions ou de recherches généalogiques, sans manipuler les lourds registres conservés dans un coffre anti-feu.



En prévision du passage à la prochaine Charte reliant Parc et communes membres, le Parc Chasserat et la Commune de Val-de-Ruz proposent tout au long du 2<sup>e</sup> semestre 2020 un bref bilan des projets réalisés en partenariat depuis plus de 10 ans.

## Produits du terroir

Des Assiettes Chasserat, plats composés à 100% de produits locaux, sont proposées depuis 2015 dans trois métairies et restaurants de montagne situés sur le territoire de la Commune: Métairie de Dombresson, Buvette de la Petite Combe et La Bonne Auberge.



Les pâtes et farines bio de Danielle Rouiller sont marquées du carré vert des Parcs suisses depuis 2018. Le Parc effectue un travail d'accompagnement auprès de la filature Laines d'ici, à Evologia, depuis 2015.

## Développement régional

Le Parc a par ailleurs soutenu six sous-projets du projet de développement régional (PDR) du Val-de-Ruz depuis 2017, dont l'objectif principal est de créer et développer les circuits courts par le développement de nouvelles productions et la création d'une plateforme de distribution de produits régionaux.

